



IPL santé, environnement durables Est

Laboratoires agréés par le Ministère chargé de l'environnement
Laboratoires agréés par le Ministère chargé de la santé - A, F (3)

Accréditations COFRAC N°
1-0685, 1-0687



Liste des sites accrédités et
portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Affaire suivie par

Emmanuel FELLMANN

Site de Colmar Biopôle - 28 rue de Herrlisheim

CS 30036

68025 COLMAR CEDEX

Tél. : 03.68.34.03.00 Fax : 08.20.20.90.32

Vos références

CONTROLE SANITAIRE

Vos coordonnées

Tél : 03.89.68.62.26 Fax : 03.89.68.76.12

SDE WENTZWILLER ET ENVIR.

2 RUE DU RUISSEAU

68220 WENTZWILLER

M LE DIRECTEUR

Rapport d'analyse n° C10-34193-D01 rev. 0

Les résultats ne se rapportent qu'à cet échantillon. Ce document comporte 2 pages. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac similé photographique intégral. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. Les commentaires et conclusions, autres que les comparaisons aux limites de qualité et les avis simples sur la qualité de l'échantillon ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC.

Echantillon N° : **C10-34193-D01**
 Nature : **EAU DE CONSOMMATION ADDUCTION PUBLIQUE - Distribution**
 Type d'analyse : **D1**
 Commune : **FOLGENSBOURG**
 Lieu de prélèvement : **S.D.E. WENTZWILLER ET ENVIRONS
DISTRIBUTION FOLGENSBOURG
MAIRIE ROB LAVABO SALLE RDC
Hypochlorite de sodium**
 Traitement : **Hypochlorite de sodium**

Date de prélèvement : 18/08/2010 à 14:15
 Prélèvement effectué par : CHA
 Date de réception : 18/08/2010 à 17:00
 Date de début d'analyse (1) : 19/08/2010
 Date de fin d'analyse : 09/10/2010
 N° PSV Labo : 68094UDI001
 N° PSV DDASS : 1421

Paramètre	Méthode	Résultat (2)	Labo (3)	Limite de qualité (4)	Référence de qualité (4)	Incertitude
Contexte environnemental						
* Température de l'eau (terrain)	Sonde température	19,0 °C	T		< 25	
Résiduel de traitement de désinfection						
* Chlore libre (terrain)	NF EN ISO 7393-2	< 0,05 mg Cl ₂ /l	T			
* Chlore total (terrain)	NF EN ISO 7393-2	< 0,05 mg Cl ₂ /l	T			
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect	Examen sensoriel	Pas d'aspect anormal	T			
* Turbidité	NF EN ISO 7027	4,5 FNU	T		< 2	20 % à 0.65 FNU
* Couleur apparente	NF EN ISO 7887-3	< 5 mg Pt/l	T		< 15	
Odeur (qualitatif)	Examen sensoriel	Absence	T			
Saveur (qualitatif)	Examen sensoriel	Absence	T			
Paramètres microbiologiques						
* Micro-organismes revivifiables 22°C 68H	NF EN ISO 6222	< 1 unités/ml	T			
* Micro-organismes revivifiables 36°C 48H	NF EN ISO 6222	< 1 unités/ml	T			
* Coliformes totaux (filtration)	NF EN ISO 9308-1	0 unités/100ml	T		0	
* Escherichia coli (filtration)	NF EN ISO 9308-1	0 unités/100ml	T	0		
* Entérocoques (filtration)	NF EN ISO 7899-2	0 unités/100ml	T	0		
Equilibre calco-carbonique						
* pH	NF T90-008	7,95 unités pH	T		> 6,5 < 9	5 % à 7.3 unités pH
Température de mesure du pH	NF T90-008	22,5 °C	T			

Siège social : IPL santé, environnement durables Est, rue Lucien Cuénot, Site Saint Jacques II, BP 51005, 54521 Maxéville Cedex
 S.A.S au capital de 1499553 € - R.C.S Nancy B 756 800 090 - SIRET 756 800 090 00257 - APE 7120B

Paramètre	Méthode	Résultat (2)	Labo (3)	Limite de qualité (4)	Référence de qualité (4)	Incertitude
Minéralisation						
* Conductivité corrigée à 25°C	NF EN 27888	775 µS/cm	T		> 200 < 1100	5 % à 570 µS/cm
Paramètres azotés et phosphorés						
* Ammonium	NF T90-015-2	< 0,05 mg NH4/l	T		< 0,1	10 % à 0.1 mg NH4/l
Pesticides triazines et métabolites						
Atrazine	NF EN ISO 11369 (MS/MS)	0,01 µg/l	A	< 0,1		
Atrazine déisopropyl	NF EN ISO 11369 (MS/MS)	< 0,001 µg/l	A	< 0,1		
Atrazine déséthyl	NF EN ISO 11369 (MS/MS)	0,02 µg/l	A	< 0,1		
Simazine	NF EN ISO 11369 (MS/MS)	< 0,001 µg/l	A	< 0,1		

(1) La date de début d'analyse correspond à la date de début des analyses réalisées dans les laboratoires IPL.

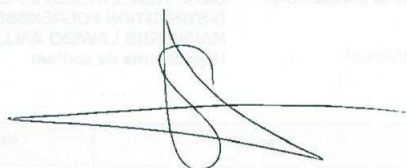
(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. NC = non calculable. Les sommes de paramètres dont les concentrations sont toutes inférieures à la limite de quantification n'étant pas calculables, elles sont signalées par la mention (NC) avec rappel éventuel, à titre indicatif, de la limite de quantification la plus élevée parmi les termes de la somme. Toutes les informations relatives à l'analyse sont disponibles au laboratoire.

(3) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° d'accréditation) : A : Laboratoires Maxéville (1-0685), T : Laboratoire d'Alsace Franche-Comté (1-0687), S : Analyse sous-traitée dans un laboratoire extérieur, C : Analyse réalisée par le client. Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr.

(4) Valeurs données en référence à : Arrêté du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I. Pour déclarer ou non la conformité aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.

Les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés respectent les limites de qualité requises. La turbidité est supérieure à la référence de qualité requise.

COLMAR CEDEX, le 11/10/2010
Christel SCHNELL
Responsable matrice



Paramètre	Méthode	Résultat	Labo	Limite de qualité	Référence de qualité	Incertitude
Minéralisation						
* Conductivité corrigée à 25°C	NF EN 27888	775 µS/cm	T		> 200 < 1100	5 % à 570 µS/cm
Paramètres azotés et phosphorés						
* Ammonium	NF T90-015-2	< 0,05 mg NH4/l	T		< 0,1	10 % à 0.1 mg NH4/l
Pesticides triazines et métabolites						
Atrazine	NF EN ISO 11369 (MS/MS)	0,01 µg/l	A	< 0,1		
Atrazine déisopropyl	NF EN ISO 11369 (MS/MS)	< 0,001 µg/l	A	< 0,1		
Atrazine déséthyl	NF EN ISO 11369 (MS/MS)	0,02 µg/l	A	< 0,1		
Simazine	NF EN ISO 11369 (MS/MS)	< 0,001 µg/l	A	< 0,1		